

ORIENTATION : Choix entre 2de GT, 2de PRO et 1ère CAP

1-2-3-4- Aller dans Scolarité services puis Mes services puis Orientation pour valider décision conseil de classe

The screenshot shows the 'Mes services' interface. On the left sidebar, 'Orientation' is circled in red and labeled '1'. The main content area has three columns: 'Phase provisoire Intentions Courant 2^e trimestre', 'Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre' (circled in red and labeled '2'), and 'Phase définitive Choix définitifs Courant 3^e trimestre' (circled in red and labeled '3'). Below these columns is a text block explaining the process. At the bottom, a blue button 'Je formule les choix définitifs d'orientation' is circled in red and labeled '4'.

5- Une fois le ou les choix faits penser à valider

This screenshot shows the validation step. At the top, a grey box contains the text: 'Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' Below this is a form for 'Rang 1' with the text '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' and a right arrow. A button '+ Ajouter un choix définitif' is visible. At the bottom, there are two buttons: 'Annuler' and 'Valider les choix définitifs', which is circled in red and labeled '5'.

AFFECTATION : Choix des établissements scolaires (Lycée)

1-2-3-4- Aller à gauche sur Affectation

Affectation

Votre enfant doit choisir son parcours de formation après la classe de 3^e. Ce palier d'orientation comprend deux démarches complémentaires :

Le dialogue d'orientation

Avec l'équipe pédagogique de l'établissement fréquenté, vous exprimez vos choix vers une voie générale ou professionnelle dans le service en ligne Orientation.

La demande d'affectation

Dans le service en ligne affectation, vous consultez les formations proposées par les établissements d'accueil et vous indiquez vos choix par ordre de préférence.

Poursuivre vers le service en ligne Affectation

Vous pourrez :

- Dès le 4 avril 2022 à 14h**
 - Prendre connaissance de l'offre de formation après la 3^e proposée dans l'enseignement
- Du 9 mai à 14h au 31 mai 2022 inclus**
 - Enregistrer les demandes de poursuite d'étude de votre enfant dans la ou les formations du ou
- À partir du 1^{er} juillet 2022 à 14h30**
 - Consulter le résultat de ces demandes.

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

BIENVENU(E)

C'est la première fois que vous vous connectez au service "affectation après la 3^{ème}". Pour utiliser le service, veuillez accepter la chartre d'utilisation puis vérifier vos informations personnelles.

1 Chartre d'utilisation 2 Informations personnelles 3 Terminé

LA CHARTE DES DROITS ET DEVOIRS DE L'USAGER DU TELESERVICE AFFECTATION

Madame, Monsieur,

Avant de poursuivre vous devez prendre connaissance des règles liées à l'utilisation de ce téléservice et vous engager à les respecter. Vous devez indiquer que vous avez lu chaque information en cochant les cases à la fin et en signant électroniquement la charte de l'utilisateur du téléservice affectation suivante :

Je m'engage à :

- Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et des mentions légales du site, plus particulièrement des informations prévues à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous devez lire et valider la charte avant de pouvoir continuer.

Suivant

Vérifier infos personnelles : une fois terminés , cela donne accès au service :

5-6-7- Indiquer Formation / Etablissement / Ville

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI
formation, établissement ou mots-clés

OÙ
ville ou département

Exemple : cap cuisine 5

Exemple : nantes 6

RECHERCHER

CALENDRIER 2022

PHASE 1 PHASE 2 PHASE 3 PHASE 4

9-10-11- Sélectionner les offres en vérifiant la fiche formation et établissement si nécessaire

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI **OÙ** **RECHERCHER** 9

0 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche **FILTRES AVANCÉS** 8

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ? 8

Classe de seconde générale et technologique
Lycée polyvalent Nicolas Appert
44 - ORVAULT
Lycée de secteur Public Scolaire

Classe de seconde générale et technologique
Lycée Carcouet
44 - NANTES
Lycée de secteur Public Scolaire

Classe de seconde générale et technologique
Lycée agricole Jules Rieffel
44 - SAINT-HERBLAIN

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Secteur public, Statut scolaire
Lycée polyvalent Nicolas Appert, Orvault
44 - ORVAULT

Ajouter à mes demandes 11

FICHE ÉTABLISSEMENT 11

FICHE FORMATION 11

INFORMATIONS PLAN

10 sélectionner l'établissement choisi

IMPORTANT

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.
En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.
Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour

12- Valider ou faire d'autres choix

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI seconde générale **OÙ** lycée appert **RECHERCHER**

0 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

Classe de seconde générale et technologique
Lycée polyvalent Nicolas Appert
44 - ORVAULT
Lycée de secteur Public Scolaire

Classe de seconde générale et technologique
Lycée Carcouet
44 - NANTES
Lycée de secteur Public Scolaire

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Secteur public, Statut scolaire
Lycée polyvalent Nicolas Appert, Orvault
44 - ORVAULT

VOIR ET VALIDER MES DEMANDES 12

AJOUTER D'AUTRES DEMANDES

FICHE ÉTABLISSEMENT 12

FICHE FORMATION 12

INFORMATIONS PLAN

13-14- Organiser l'ordre des demandes et valider

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES DEMANDES DE Retour à la page d'accueil

RANG 1 **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
Lycée polyvalent Nicolas Appert
44 - ORVAULT

13

Ajouter d'autres demandes

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES 14

15- Enregistrer

RANG 1 **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
Lycée polyvalent Nicolas Appert
44 - ORVAULT

15

ENREGISTRER **ANNULER**

Vous êtes sur le point d'enregistrer vos demandes.
Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai 2022.
À partir de cette date, elles deviendront définitives.

17-18-

16- Télécharger le récapitulatif :

RANG 1

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Lycée polyvalent Nicolas Appert
44 - ORVAULT

[Ajouter d'autres demandes](#)

✓ VOS DEMANDES SONT VALIDÉES !

Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai 2022.

MODIFIER LES DEMANDES

↓ TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF

16

17- En cas de demande hors secteur penser à remplir la demande de dérogation papier et la remettre au secrétariat du collège